

INTERPROFESSION

Du renouveau au service de la filière

une année riche en rebondissements pour le Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre. Le CNIPT a connu cette année des changements importants dans sa gouvernance, dans l'objectif de mieux refléter la structure particulière de la filière des pommes de terre destinées au marché du frais et à l'export, tout en assurant une grande stabilité

en matière de financement et d'actions.

Ce numéro de Pomme de terre Hebdo clôture

ors de l'assemblée générale du 10 janvier 2024, les délégués des associations membres ont approuvé une réforme statutaire qui réorganise l'interprofession en trois secteurs, regroupés en deux collèges. Les sept associations membres du Comité Nationale Interprofessionnel de la pomme de terre se répartissent entre un Collège Production, comprenant l'UNPT, la Coordination Rurale et FelCoop, et un Collège Commerce, composé de deux secteurs : le secteur du commerce entre professionnels, regroupant FEDEPOM et le SNCPT, et le secteur du commerce au consommateur, incluant Saveurs Commerce et la FCD. Cette réforme permet d'apporter une meilleure lisibilité de la chaîne d'approvisionnement, de la production jusqu'au consommateur, et à simplifier la prise de décisions pour les accords interprofessionnels. Elle facilitera également l'intégration de nouvelles associations, notamment la FCA, représentant les enseignes des magasins indépendants, qui devrait rejoindre le secteur du commerce au consommateur.

Le CNIPT a également renouvelé son Bureau. Après une période de transition de deux mois, durant laquelle Monsieur Antoine Peenaert, producteur et vice-Président du CNIPT, a assuré la présidence par intérim, Monsieur Joanny Dussurgey, dirigeant de Select Up et représentant de FEDEPOM, a été élu président en mai 2024. Madame Jessica Tessier, Présidente de la Coop de Noirmoutier et représentante de FelCoop, a quant à elle été élue trésorière. Messieurs Antoine Peenaert et Dominique Père, respectivement représentants de l'UNPT et de FEDEPOM, ont conservé leurs postes de vice-Président et Secrétaire. Ce renouvellement fait suite au départ de Monsieur Francisco Moya, qui avait été élu en 2023 et contraint à la démission en mars dernier. Les administrateurs lui ont exprimé leur gratitude pour son dévouement au service de l'interprofession.

Le CNIPT s'inscrit ainsi dans la continuité de la mandature dévolue au Collège Commerce, et la nouvelle équipe va poursuivre les actions engagées tout en préparant le CNIPT et la filière à relever de nouveaux défis, tant au niveau de la gouvernance interprofessionnelle qu'en termes d'adaptation aux conditions de production, stockage et mise en marché ou de réponse aux contraintes règlementaires. Les actions sont définies, dans le cadre des missions fixées par la loi, par le Conseil d'Administration composé des représentants professionnels issus des différentes composantes syndicales et fédératives à chaque maillon de la filière.

À DÉCOUVRIR

Interprofession

1-2

Renouvellement au sein du CNIPT : vers une meilleure structuration de la filière

12° World Potato Congress *L'Océanie a reçu la planète pomme de terre*

Marchés

4

Niveau de stocks (producteurs) à fin mai 2024

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr 🍪 dans l'onglet « Newsletter ».

Ce numéro est le dernier de la campagne 2022-2023. Pomme de terre hebdo s'interrompt pendant l'été. **Rendez-vous en septembre.** Bel été à tous.

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

Les nouveautés qui avaient été mise en place lors de la signature de l'accord de financement 2021-2024, en particulier la distinction plus évidente entre la part prélevée aux producteurs par les négociants au premier niveau de commercialisation, sont désormais bien connues et appliquées.

Le montant et les modalités de collecte des cotisations interprofessionnelles sur les pommes de terre de consommation vendues à l'état frais, conservation et primeurs, sont précisées par accord interprofessionnel voté par le Conseil d'Administration du CNIPT. L'accord en vigueur actuellement, daté du le 31 mars 2021, a été étendu par Arrêté interministériel du 29 juillet 2021, publié au Journal Officiel le 7 août 2021 .

Les cotisations interprofessionnelles instituées par cet accord (articles 6, 7 et 8) portent sur les pommes de terre de consommation produites en France vendues à l'état frais et sont les suivantes :

- Une cotisation dite « de base » dont le montant est fixé à 1,76 €HT/T. Il est à noter que cette cotisation est due sur toutes les transactions de pommes de terre (consommation, conservation et primeur), en France, au premier niveau de commercialisation. Si le producteur vend directement à un commerce il doit s'acquitter de 1,76€ HT/T auprès du CNIPT. Dans le cas d'une vente à travers un négociant, celui-ci collecte auprès du producteur, au moment de l'achat des pommes de terre, 0,88€ HT/T, qu'il reverse aussitôt au CNIPT. Quand le négociant revend les pommes de terre, il s'acquitte de sa partie de cotisation, soit 0,88€ HT/T, qu'il verse au CNIPT.
- Une cotisation dite « publi-promotion » d'un montant de $1 \in HT/T$;
- Une cotisation dite « industrie », prélevée par le CNIPT en accord avec le GIPT, d'un montant de 0,60 €/T pour les pommes de terre identifiées au moment de l'achat comme étant destinées à la transformation industrielle et ne faisant pas l'objet d'un prélèvement par le GIPT. Dans le prochain accord interprofessionnel de financement, pour 2024-2025, le montant de la cotisation dite « industrie » passe à 0,88€/T.

Tout opérateur commercialisant des pommes de terre conditionnées ou préparées à son nom doit obligatoirement faire figurer sur les conditionnements mis en vente au détail, et sur les documents de transport pour les marchandises exportées en vrac, un numéro opérateur délivré par le CNIPT. Compléter et renvoyer régulièrement sa déclaration d'activité relative au

commerce de pommes de terre de consommation est obligatoire. Le CNIPT effectue les vérifications nécessaires au contrôle de cette obligation. La déclaration peut être complétée en ligne sur <u>l'espace personnel</u> to de chaque cotisant. Le service cotisation se tient à la disposition des acteurs de la filière pour les accompagner dans leurs démarches.

Les cotisations financent des actions définies par les administrateurs du CNIPT.

Le premier grand défi de la filière est de faire face aux enjeux climatiques et environnementaux. L'investissement du CNIPT en matière de recherche agronomique s'élève à 1,5 million d'euros, complété par 500 000 euros par GIPT et diverses autres sources, portant le budget total alloué notamment à ARVALIS à près de 3 millions d'euros par an.

L'autre grand défi est la consommation de pommes de terre fraîches. Après la lente érosion connue depuis plusieurs années, le décrochage de ces dernières années alarme les Administrateurs. Les activités du CNIPT s'articulent autour de plusieurs programmes dont les cibles et les objectifs sont complémentaires. Pour les consommateurs dans leur ensemble, le slogan « La pomme de terre, c'est la base. » se déploie sur les réseaux sociaux, en relations presse, au Salon de l'Agriculture et en publicités télévisuelles. Pour les plus jeunes, le programme « Prepare to be surprised », qui propose sur Instagram des recettes inspirantes et modernes, se poursuit grâce à un cofinancement de l'Union Européenne. Il en va de même du programme « Potatoes Forever! » destiné à réassurer les familles avec enfants, sur les conditions de production et de mise en marché des pommes de terre afin d'assurer un approvisionnement sain et durable aux consommateurs.

Les interprofessions comme le CNIPT restent aussi des partenaires clés pour les pouvoirs publics, les administrations et les élus politiques. Elles s'engagent dans un lobbying actif, malgré les restrictions imposées par le droit de la concurrence, et favorisent un dialogue constructif au sein de la filière.



Cette année a également vu la première célébration de la Journée internationale de la pomme de terre, honorée en France le 30 mai au ministère de l'Agriculture, en présence des ministres.

Florence ROSSILLION - CNIPT

Utilisation des ressources pendant la campagne 2022-2023 Actions en faveur de la qualité 21% Recherche agronomique **RESSOURCES** (évaluation, monitoring...) 6 291 196 € 8% Marché français Services généraux (Publicité, Réseaux sociaux, 90 % de cotisations Animation du dialogue Relations presse...) 12% interprofessionnel communication Communication filière 2 % 7 % cofinancement UE Connaissance et développement de programme de communication 2 % des marchés extérieurs Affaires économiques (études **3** % autres ressources 2 % Influence et lobbying de marché et de consommation 11 %

12^E WORLD POTATO CONGRESS

L'Océanie a reçu la planète pomme de terre

e 12^e World Potato Congress (WPC) s'est tenu du 23 au 26 juin à Adélaïde, Australie. Il a rassemblé environ 750 délégués venus de 40 pays.

Dans les différents échanges entre délégués et les présentations, il a beaucoup été question d'adaptation au changement climatique, d'échanges internationaux, de lutte contre la faim et la pauvreté et de communication pour développer la production et la consommation des pommes de terre à travers le monde. Cette édition avait pour thème « Le Vieux Monde rencontre le Nouveau », ce qui a mis en lumière les échanges bilatéraux entre les pays développés et les pays en développement. Cela s'inscrit dans la continuité de la « Déclaration de Dublin » proclamée lors du congrès précédent en 2022. Cette déclaration visait à engager un dialogue constructif et durable tout au long de la chaîne d'approvisionnement, reliant les pays producteurs traditionnels à de nouvelles régions émergentes.

À Adélaïde, cette dynamique a été particulièrement visible. Les informations économiques qui montrent une migration du centre de gravité de la production de pommes de terre. Elle se déplace progressivement des régions traditionnelles d'Europe et d'Amérique vers des zones en développement.

Cependant, les déséguilibres persistent, comme l'a souligné Cédric Porter du World Potato Markets. Les données montrent des disparités entre les pourcentages de population par région, le poids de la production et la participation au commerce mondial de la pomme de terre de ces différentes régions. L'Océanie, hôte du WPC, est la seule à afficher un équilibre relatif avec 0,6 % de la population mondiale, 0,5 % de la production de pommes de terre et 0,5 % du commerce mon-

Guy Hareau, économiste en chef du Centre International de la Pomme de Terre, a mis en évidence les déséguilibres dans les surfaces de production et les volumes. Il a souligné les différences de rendements entre les pays et rappelé que les cycles de croissance et de récolte varient selon les continents, compliquant les comparaisons difficiles.

Les présentations ont également abordé la nutrition, le développement de la consommation et l'adaptation agricole au changement climatique. Le congrès s'est terminé par un dîner au stade d'Adélaïde, suivi de visites d'exploitations agricoles locales.

Des informations supplémentaires seront disponibles prochainement.

Rendez-vous en Pologne pour le WPC 2026.

Florence ROSSILLION

AGENDA

7 - 12 juillet 2024

Conférence triennale de l'EAPR

Fornebu, région d'Oslo (Norvège) www.eapr2020.net

11-12 septembre 2024

PotatoEurope

Villers-Saint-Christophe (Aisne) www.potatoeurope.fr

28 septembre 2024

Championnat du monde de la frite

Arras (Pas-de-Calais) www.arraspaysdartois.com

8-10 octobre 2024

Fruit Attraction

Madrid (Espagne) www.ifema.es

Du 24 au 26 Novembre 2024

Salon INTERPOM

Courtrai (Belgique)

www.interpom.be

Attention changement par rapport à la date initiale

7 janvier 2025

Assemblée générale du CNIPT

Paris

www.cnipt.fr

EN BREF..

Production

Hausse des surfaces en France

« La surface française destinée à la production de pommes de terre de conservation (frais et industrie) augmenterait de 7,3 % en 2024 ». C'est ce qu'indique l'étude de terrain réalisée par l'UNPT pour le compte du CNIPT. Cela représente 11 567 ha de plus qu'en 2023. Toutes les principales régions de productions sont en hausse : Nord – Pas-De-Calais (+7,2 %) Picardie (+10,10 %) Centre – Val De Loire (+5,8 %) Champagne – Ardenne (+5,5 %) Haute Normandie (+5,3%). « Cette dynamique s'explique, notamment pour partie, par la demande industrielle française et européenne qui poursuit sa forte croissance » précisent les deux organisations. L'étude ajoute que si les surfaces progressent chez les producteurs « historiques », elle constate l'arrivée de nouveaux producteurs dans les bassins de productions traditionnels « principalement liés, a priori, par des contrats d'industrie ». Le CNIPT et l'UNPT appelle toutefois à la « prudence » face à ces chiffres car « il est beaucoup trop tôt pour envisager des perspectives de production à ce stade, tant les conditions de début de campagne ont été difficiles ». De plus, l'étude ayant été arrêtée début juin, elle n'intègre pas totalement l'impact des retards de plantation et l'évolution exhaustive de l'arrivée de nouveaux producteurs. « Les conditions météorologiques estivales auront, comme chaque année, toute leur importance ; le rendement fera la différence! » conclut le communiqué.

Union européenne

Agriculture : les priorités de la présidence hongroise

La Hongrie a pris, le 1er juillet, la présidence tournante du Conseil des ministres de l'Union européenne pour six mois. Dans son programme, la présidence met l'accent sur une politique agricole axée sur les agriculteurs. Considérant que l'agriculture n'est pas une cause du changement climatique, mais une partie de la solution, elle propose d'engager les agriculteurs dans des pratiques de production durables. Elle insiste sur le fait que la souveraineté alimentaire et la sécurité alimentaire doivent être partie prenante de l'autonomie stratégique de l'Union européenne et des systèmes alimentaires européens. La Hongrie souhaite aussi travailler sur les différentes mesures de gestion de crise dans la prochaine PAC.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 26

Variétés de consommation courantes	
Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5 kg	nc.
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.ll 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Div.var.cons France lavée cat.l 40-75 mm filet 10 kg consommation	nc.

Variétés à chair ferme

Peau jaune France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg nc. Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 26

Conservation France biologique

1180 ()

Export-Stade expédition - Semaine 26

Agata lavée cat.l +40 mm filet 10 kg consommation	nc.
Agata France lavable cat.l 40-70 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.l +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	nc.
Monalisa France lavable cat.l +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	nc.

Rungis - Semaine 26

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	880 (🗷)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	620 (🗷)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2020 Mai Variation

en % sur un an 2024

- 3,9 % Indice mensuel général 125,8

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2020

(11 1711) Base 100 en 2020			
Mai		Variation	
	2024	en % sur un an	
Pommes de terre	252,8	- 6,9 %	

Niveau de stocks (producteurs) à fin mai 2024

(Source: UNPT pour le CNIPT)

À fin mai 2024, les stocks de pommes de terre de conservation chez les producteurs français* s'élèvent à 402 070 t, contre 297 860 t à fin mai 2023 et 449 963 t à fin mai 2022. Ce volume regroupe toutes les pommes de terre destinées au marché du frais et à la transformation, en libre ou déjà engagées/contractualisées. Cela correspond à 6,5 % de la production initiale sur les régions étudiées (contre 6,7 % en 2023 et 7,3 % en 2022) et à une stabilité par rapport à la moyenne quinquennale, à date identique. Mais, en parallèle, la demande du marché, en particulier sur l'industrie, s'est significativement développée.

En ce qui concerne les pommes de terre destinées au marché du frais spécifiquement, les stocks à fin mai 2024 sont de 41 217 t (ce qui correspond à 10,3 % des volumes en stock, contre 89,7 % pour l'industrie). Les stocks pour le frais s'élevaient à 34 679 t à fin mai 2023 et 52 048 t à fin mai 2022. Rappelons que la production de pommes de terre de conservation avait augmenté de près de 800 000 t entre 2022 et 2023. Les volumes disponibles sur le marché libre (non engagés donc) sont similaires à ceux de l'année dernière, qui étaient déjà historiquement bas (34 032 t contre 28 027 t en 2023, et 44 241 t il y a 2 ans). Les conditions sont propices à une bonne transition avec les pommes de terre de primeur ou nouvelle récolte, qui accusent malgré tout un léger retard dans certains bassins, pouvant ainsi rendre temporairement difficile l'approvisionnement du marché sur certaines lignes.

*Sur les cinq régions couvertes par le panel UNPT : Nord-Pas de Calais, Picardie, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne et Centre.

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T) Semaines 21

Consommation polyvalente 595 Chair ferme blanche Chair ferme rouge 600 Source : Courtiers assermentés fra

En €/tonne

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Mai	Variation
	2024	en % sur un an
Pommes de terre	152,56	+ 9,4 %
Source : INSEE		

Prix de vente consommateurs en GM3 - €/kg			
Formats compris entre 2 kg et 3 kg (cœur de gamme) - hors BIO	Mai 2023	Mai 2024	Évol. mai 202 vs mai 202
Eau / vapeur / rissolées	1,51	1,83	+ 21 %
Four	1,39	1,56	+ 12 %
Frites	1,50	1,59	+6%

s GIE Interfel/CNIPT (195 points de vente en mai 2023, 222 points de vente en mai 2024)

Cotations marchés étrangers

Pays-Bas (PotatoNI)	Semaine 26	Semaine 27
Frites 35mm+	600-650	600-650
Innovator	600	600-625
Fontane	600-650	600-650
Export	600	nc.

	,		
	Allemagne (Reka)	Semaine 25	Semaine 26
1	Rhénanie-Palatinat		
	(marché du frais, PDT nouvelle)	830-850	830-850
	Basse-Saxe		
	(marché du frais, PDT nouvelle	2) 830	800

Belgique (Fiwap/PCA)	Semaine 26	Semaine 27
Fontane / Challenger	600-650	600-650
Bintje	nc.	nc.

Éditeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél:0144694210

Directrice de publication Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351